



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 janvier 2022



Bac 2021, bac 2022 : quand le ministre retiendra-t-il la leçon ?

Après une semaine de négociation, la FCPE a réussi à faire reculer le ministre et à faire reporter les épreuves de spécialités de mars pour les candidats au baccalauréat.

Les épreuves de spécialité du bac, auront donc lieu les 11, 12 et 13 mai prochains.

Avec en bonus, deux jours de préparation avant les épreuves avec les enseignants des spécialités. Un minimum pour ces élèves qui vivent une scolarité en dents de scie depuis deux ans mais qui pourtant hier encore ne savaient pas à quelle sauce, ils allaient être mangés.

Comme l'an dernier, la FCPE ne cesse de déplorer le manque d'anticipation du ministère et ce, malgré la pandémie qui fait des ravages aussi bien chez les enseignants que chez les élèves qui sont positifs, cas contacts de leur famille ou de leurs camarades de classe.

Bref, une vraie pagaille avec des lycéens jusqu'à hier considérés encore comme la variable d'ajustement d'une crise toujours aussi mal gérée au niveau de l'éducation et des examens...

La FCPE se félicite aujourd'hui d'une décision qui s'imposait.

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris

dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

Contact presse FCPE :

Laurence Guillermou :
06 82 81 40 82 /
fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)